

Il y a quelques semaines, un de ses enfants mourut de la terrible maladie qui l'emporta, et c'est en le soignant qu'elle en contracta les germes.

La princesse Alice laisse cinq enfants qui avec leur père sont en ce moment atteints par cette même maladie qui vient si prématurément de la ravir à leur amour.

Les loyaux sujets de Sa Majesté, dans la Confédération Canadienne, ne peuvent s'em pêcher d'exprimer les regrets sincères qu'ils éprouvent en présence du coup inattendu qui frappe notre bien-aimée Souveraine et qui est venu s'abattre sur notre nouveau Gouverneur-Général le Marquis de Lorne et Son Altesse la Princesse Louise.

Au moment où les élèves du Collège de Ste. Anne déploraient la mort d'un de leurs jeunes compagnons d'études, feu Louis-Alphonse-Elzéar Roy, la triste nouvelle arrivait au Collège qu'un des anciens professeurs de cette Institution, le Rév. M. Joseph Octavo Pelletier, curé des Escoumains, venait d'être enlevé à l'affection de ses paroissiens, après une courte mais cruelle maladie.

Quelques jours auparavant on annonçait aussi la mort d'un ancien élève du Collège, plein d'espérance pour l'avenir, M. D. J. Ernest Girard. Ce jeune homme, élève en médecine à l'Université Laval, touchait au terme de ses études médicales, où il s'était distingué, quand la mort est venue le frapper après quelques jours seulement de maladie.

Nous nous faisons un devoir de publier ici les résolutions de condoléances adoptées par ses confrères de l'Université Laval.

A une assemblée des élèves de l'Université Laval, tenue le 12 décembre courant, au Pensionnat, sous la présidence de M. F. X. Gosselin, étudiant en médecine, les résolutions suivantes ont été proposées et adoptées :

1o. Proposé par M. Joseph Langlois, étudiant en médecine, secondé par M. F. X. Gosselin, étudiant en droit et M. Pierre Gauvreau, étudiant en médecine : que les élèves de l'Université Laval, ont appris avec une bien vive douleur la mort de M. J. D. Ernest Girard, bachelier en médecine.

2o. Proposé par M. Thomas Chapais de concert avec M. Louis Pelletier, étudiants en droit, secondés par MM. Roméo Poisson, Philippe Dubé et Siméon Grenier, étudiants en médecine : que le secrétaire de cette assemblée transmette à la famille du regretté défunt, les condoléances et l'expression de la respectueuse sympathie des élèves de l'Université Laval.

3o. Proposé par M. Alfred Chavigny de la Chevrotière et Arthur Poliquin, étudiants en médecine, secondés par MM. Emile Sirois et Charles Côté, étudiants en médecine, que les élèves de l'Université Laval, comme marque d'amitié, fassent chanter une messe de *requiem* pour le repos de l'âme du regretté défunt.

4o. Proposé par MM. J. E. Roy et Arthur Chamberland, E. D., secondés par MM. Elzéar Tachérouau, Joseph Turcotte E. D., et MM. Edouard Belleau E. M., que les élèves de l'Université Laval, portent le deuil pendant un mois.

5o. Proposé par M. L. A. Généreux, E. M., secondé par M. P. A. Choquette, E. D., que les élèves de l'Université-Laval accompagnent les dépouilles mortelles de leur confrère jusqu'à la Pointe-Lévis.

6o. Proposé par MM. Narcisse Gauvreau et Abraham Paradis, E. M., secondés par MM. Joseph Bourras et Chausegros de Léry, E. M., que copie des présentes résolutions transmise par le secrétaire pour être publiée dans les journaux français de cette ville et dans la *Gazette des Campagnes*.

EUGENE BEDARD,  
Elève en médecine, Secrétaire

La mort! la cruelle mort, ne respecte ni les rangs, ni les conditions, ni l'âge même. Sur les trônes, au milieu des travaux apostoliques, dans le début d'une carrière qu'on se promettait de poursuivre avec éclat; sur les bancs mêmes du

collège; la mort apparaît pour choisir sa victime.

C'est ainsi que le jeune Louis-Alphonse Roy, qui jusqu'à il y a six mois nous voyions passer régulièrement tous les jours pour se rendre au Collège, est tout à coup arrêté par une maladie mortelle; il n'est plus avec ses compagnons, déjà il est entré dans le vaste champ de l'éternité; ses souffrances, endurées avec la plus entière abnégation pendant six mois, lui ont assuré sans doute une belle couronne dans le Ciel.

Du haut de la céleste patrie, où son âme s'est envolée, le jeune Alphonse a pu dire à sa mère éplorée, qui pendant tout le temps de sa maladie ne l'a pas quitté un instant :

Ma mère !!! pour ton cœur elles furent cruelles

Les heures du dernier adieu....

Mais sais-tu bien qu'alors avec de blanches ailes

J'ai pris mon vol vers le bon Dieu.

Nous laissons à ses compagnons de classe qui l'ont connu dans l'intimité, de rappeler à ses parents en pleurs les beaux exemples de piété qu'il ne cessait de donner à ses confrères d'études, et qui l'ont rendu digne d'habiter la céleste patrie.

M. le Rédacteur,

Au nom des élèves de la Classe de Versification au Collège de Ste. Anne, je vous prie de publier dans votre excellente *Gazette des Campagnes* l'article ci-joint :

NÉCROLOGIE.

O mort cruelle !... pourquoi es-tu venue coucher dans le tombeau ce jeune adolescent, et plonger dans la désolation ses parents tendrement aimés.

M. Louis-Alphonse-Elzéar Roy, élève de Versification au Collège de Ste. Anne, a rendu sa belle âme à Dieu, le 14 du courant, à sept heures et quelques minutes du matin, au milieu de ses parents en pleurs !... Depuis six mois déjà, il était atteint d'une maladie terrible qui ne lui laissait ni repos, ni trêve, jusqu'à ce qu'elle l'eût précipité dans le tombeau.

Qui dira avec quel courage il a supporté ces longues souffrances, où plutôt cette longue agonie de six mois ?... Jamais une plainte ne s'échappait de ses lèvres ! Au contraire, il a toujours su édifier, par son admirable résignation à la volonté de Dieu; tous ceux qui l'approchaient.

Pendant les cinq années qu'il a été notre condisciple, il a su donner l'exemple de toutes les vertus du jeune âge. Nous n'oublierons jamais l'insigne candeur de sa belle âme, jointe à la plus joyeuse et la plus franche amabilité. Toujours gai; toujours calme, il jouissait de la paix que donne une conscience pure.

Quel vide ta mort prématurée a fait parmi nous, cher Alphonse ! Ton lamentable départ a plongé nos cœurs dans un deuil si grand, qu'il ne faut rien moins que l'assurance de ton entrée glorieuse dans la milice céleste des enfants de Marie, pour adoucir notre douleur. Sans doute, Dieu t'a appelé à lui, parce que la terre n'était pas digne de toi. Il n'a pas voulu laisser ton âme candide exposée aux souillures de cette vie; c'est pourquoi il t'a enlevé à la fleur de l'âge, à l'amour de tes parents et à l'affection de tes confrères.—*Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus.*

Parents chrétiens, consolez-vous. Votre fils vous a quittés, c'est vrai; mais songez au bonheur dont il jouit maintenant; songez que vous avez au ciel un ange qui prie pour vous, et réjouissez-vous de ce que le Seigneur l'a déjà jugé digne de recevoir la récompense que d'autres ne peuvent obtenir qu'après les plus rudes travaux.

Notre jeune confrère n'était âgé que de seize ans, et était